



PROJET BAC À SABLE

COURS IA



Lénaïde Carcel

BANDEAU CHIFFRES CLÉS

- 95 % de sites existants ou temporaires
- 4,48 Md€ de budget d'organisation
- 3,0 Md€ de dépenses publiques d'organisation
- 3,63 Md€ investis dans les infrastructures
- 12,1 millions de billets vendus

GOUVERNANCE

- CIO : autorité mondiale du mouvement olympique
- CNOSF : représentant olympique en France
- COJOP : organise, finance, livre les Jeux et responsable du budget d'organisation.
- SOLIDEO : commande et livre les ouvrages pérennes (village, centre aquatique, équipements sportifs).
- État et collectivités : transports, sécurité, aménagements

SITES OLYMPIQUES

- Existants : Stade de France, Roland-Garros, Accor Arena
- Temporaires : Tour Eiffel, Invalides, Concorde
- Nouveaux : Centre Aquatique, Arena Porte de la Chapelle
- En régions : Marseille pour la voile, Lille pour le basket

BUDGET

- Organisation financée à 97 % par ressources privées
- Recettes : CIO, sponsors, billetterie
- Dépenses : compétitions, cérémonies, technologies, logistique
- Dépenses publiques : sécurité, transports, aménagements urbains

HÉRITAGE

- Village transformé en quartier de 3 000 logements
- Centre Aquatique ouvert au public
- Objectif carbone : -50 %
- Programmes éducatifs et sportifs
- Limites : coûts, gentrification, contestations climatiques

Léon Marchand – Évolution des performances en 2024

Réaliser avec EXCEL

Epreuve	Temps Début Saison 2024	Temps JO PARIS 2024	Différence (s)	Amélioration %	Résultat
400m 4 nages	4:10.62	4:02.95	-7,67	3,22	OR, record olympique
200m 4 nages	1:56.33	1:54.06	-2,27	2,30	OR, record olympique
200m papillon	1:57.90	1:51.21	-6,69	6,79	OR, record olympique
200m brasse	2:12.83	2:05.85	-6,98	5,91	OR, record olympique

texte argumenté :

Je vis en Seine-Saint-Denis depuis plus de quinze ans, à proximité du secteur qui a accueilli le Village des athlètes. Lorsque l'on me parle d'héritage olympique, je ne pense pas seulement à l'image mondiale de l'événement, mais aux transformations très concrètes que j'ai vues apparaître dans mon quotidien. Avant les Jeux, ce territoire souffrait d'un manque d'investissements publics, d'infrastructures vieillissantes et de temps de transport longs. L'arrivée de Paris 2024 a déclenché une série d'aménagements dont l'impact est aujourd'hui visible.

Les transports constituent certainement l'évolution la plus tangible.

Le prolongement de la ligne 14 et la nouvelle gare de Saint-Denis Pleyel ont changé la mobilité quotidienne. Se rendre à Paris ou dans d'autres pôles économiques de l'Île-de-France est devenu plus simple et plus rapide. L'accessibilité accrue offre de nouvelles opportunités professionnelles et donne le sentiment que le département est enfin mieux relié au reste de la métropole.

Le Village des athlètes, transformé après les Jeux en un quartier de logements et de services, illustre un autre aspect majeur de cet héritage. Des milliers de logements, des écoles, une crèche, des commerces et des espaces verts remplacent aujourd'hui d'anciennes zones délaissées. Les rues sont mieux aménagées, les pistes cyclables plus nombreuses, et les riverains profitent d'une meilleure qualité de vie.

Le Centre Aquatique, devenu un équipement public, permet à de nombreuses familles et associations sportives d'accéder à des infrastructures longtemps manquantes.

Les effets sur l'emploi ont été réels, même s'ils n'ont pas touché tous les habitants de la même manière.

Les chantiers olympiques ont mobilisé des entreprises locales et créé des postes accessibles grâce aux dispositifs d'insertion. Certains ont obtenu des formations ou des contrats durables.

D'autres, toutefois, n'ont bénéficié que de missions courtes. L'héritage en matière d'emploi reste donc contrasté.

Les Jeux ont apporté une image plus positive au département, longtemps stigmatisé.

Le sentiment de fierté a été palpable pendant l'événement. Des programmes éducatifs et sportifs ont été déployés dans les écoles et associations, renforçant la cohésion sociale.

Cependant, tout n'est pas exempt de critiques. La transformation rapide de certains quartiers fait craindre une hausse des loyers et une possible gentrification. Certains habitants redoutent que les projets immobiliers attirent une population plus aisée et que les habitants historiques soient progressivement mis à l'écart. Ces préoccupations rappellent que l'héritage ne peut être considéré comme acquis : il doit être accompagné de politiques publiques solides.

L'héritage olympique en Seine-Saint-Denis est donc ambivalent.

Il est porteur d'améliorations importantes, visibles et concrètes, mais soulève des questions de justice sociale et d'inégalités.

L'avenir de cet héritage dépendra surtout de la volonté politique de garantir que ces transformations bénéficient réellement aux habitants.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont constitué un terrain d'expérimentation sans précédent pour de nombreuses innovations technologiques. Certaines ont été testées à une échelle inédite pour un événement sportif en France, tandis que d'autres ont servi de démonstrateur pour des usages pérennes. L'analyse se concentre ici sur cinq innovations majeures

1

La vidéosurveillance algorithmique représente la première innovation clé. Elle reposait sur l'analyse automatisée de flux vidéo pour détecter des comportements considérés comme atypiques ou potentiellement dangereux. Son efficacité dans la gestion des foules, la circulation autour des sites olympiques ou la prévention d'incidents a été largement reconnue par les opérateurs de sécurité. En revanche, elle soulève des interrogations persistantes concernant la vie privée, la protection des données et les biais possibles dans les systèmes de détection. Son avenir dépendra de l'encadrement réglementaire et de la capacité à instaurer un climat de confiance auprès du public.

2

La billetterie intégralement dématérialisée constitue une autre innovation structurante de Paris 2024. Les billets numériques sécurisés, associés à des QR codes uniques, ont permis de réduire la fraude, d'améliorer la fluidité des entrées et de centraliser la gestion des spectateurs. Cette innovation est globalement bien perçue, mais elle met en évidence une fracture numérique persistante. Certains publics restent en difficulté face à des systèmes entièrement numériques, ce qui justifie d'associer à l'avenir des dispositifs hybrides pour garantir l'accessibilité.

3

Le centre d'opérations technologiques, géré notamment depuis la Seine-Saint-Denis, et l'usage d'un réseau 5G privé représentent une troisième innovation majeure. Le déploiement de ces infrastructures a permis de superviser en temps réel les données essentielles : entrées spectateurs, flux audiovisuels, résultats sportifs, billetterie et coordination des équipes techniques. Cette innovation, moins visible du grand public, constitue pourtant un acquis majeur, car elle ouvre la voie à une organisation plus efficiente de futurs grands événements sportifs ou culturels.

4

Les innovations bas carbone liées à la construction des infrastructures olympiques forment un autre pilier important de l'héritage technologique. La SOLIDEO a intégré des procédés de réemploi de matériaux, des technosols, du bois et du béton bas carbone, ainsi que des bâtiments modulaires et réversibles. La transformation du Village des athlètes en quartier urbain après les Jeux illustre cette logique de durabilité. Ces pratiques, bien acceptées par la population et cohérentes avec les objectifs climatiques, ont un fort potentiel de pérennisation dans la construction publique.

5

la flotte de véhicules à hydrogène utilisée pour transporter les délégations olympiques a permis de tester une mobilité décarbonée à grande échelle. Même si cette technologie reste coûteuse et repose sur une infrastructure encore limitée, elle a démontré la faisabilité de solutions énergétiques alternatives. Son développement futur dépendra de la capacité des acteurs publics et privés à investir dans la production d'hydrogène vert et dans un réseau de stations adaptées.

1

La première recommandation consiste à garantir un contrôle démocratique renforcé sur les technologies de surveillance. Les dispositifs de vidéosurveillance algorithmique doivent être strictement encadrés : transparence des algorithmes, durée limitée de conservation des données, audits indépendants et possibilité de recours pour les citoyens.

L'efficacité technique de ces outils ne suffit pas ; leur légitimité dépend de leur gouvernance.

2

La deuxième recommandation vise à assurer la pérennité des innovations utiles en anticipant leur réutilisation après les Jeux.

Cette logique de "seconde vie" concerne les infrastructures numériques du centre d'opérations technologiques, les bâtiments conçus en matériaux bas carbone ou encore la flotte de véhicules à hydrogène.

Penser dès le départ leur réemploi permet de maximiser l'investissement initial, de réduire les coûts futurs et d'éviter l'obsolescence prématuée.

3

La troisième recommandation porte sur la réduction de la fracture numérique.

Les innovations comme la billetterie 100 % dématérialisée doivent s'accompagner de dispositifs d'accompagnement pour les publics moins à l'aise avec le numérique, notamment à travers des points d'accueil physiques ou des supports alternatifs. Cette démarche garantit l'inclusion de tous et évite que les innovations ne créent de nouvelles formes d'exclusion.

les recommandations